**Fiche descriptive de la formation**

Sujet du cursus : Refresh sur les principes de base de la convention RDR  et formation spécifique sur le volet cas suspects de cette convention.

Nom de l’organisme en charge du cours : UPEX & GR-I scs

Nom du centre de formation : GR-I scs

Lieu de la formation : Rue pied du Bois Gilles 52 4040 HERSTAL

Mode d’inscription : par mail : info@gr-i.lu

Date : Mardi 18/06 et Mercredi 11/09 de 17h30 à 20h30

 Samedi 14/09 de 9h30 à 12h30

Langue : Français

Résumé du cours : Formation en duo avec un enquêteur spécialisé et un conciliateur RDR avec présentation de cas pratiques.

Cette formation commencera par un refresh sur la convention RDR et les procédures de gestion de la lutte contre la fraude dans le cadre de cette convention.

Cette formation unique en duo avec un conciliateur RDR expérimenté ainsi qu’un expert fraude permettra aux experts de se faire en une séance une vue globale sur la Convention RDR ainsi que la lutte contre la fraude au travers de celle-ci.

La première partie sera dispensée par le conciliateur RDR et consistera en un rappel sur le fonctionnement de la convention d’expertise et de la convention RDR. Il s’agira d’un rappel dans les grandes lignes, destiné à des experts qui ont déjà pratiqué des expertises en convention.

La seconde partie quant à elle sera consacrée à aborder la convention cas suspects de la convention RDR. Cette convention fait un tout indissociable avec la convention RDR et applique certaines obligations au niveau des experts automobile dans la forme des rapports effectués. C’est bien sur ces points que les deux orateurs insisteront ensemble pour donner aux experts une vue globale du système. Ceci sera agrémenté de cas vécus qui permettront de transposer la théorie à la pratique. Ensuite pour terminer, le conciliateur RDR ainsi que l’inspecteur fraude aborderont les suites du dossier et le processus de gestion qui suivra le retour du rapport des experts. Au terme de cette formation, les auditeurs auront une vue globale de tout le processus de la convention RDR y compris de la convention cas suspects.

Durée prévue du volet technique : 3h

Coût de la formation : 250 euros htva

Membres UPEX ou APIEA : 160 euros htva

Membres UPEX et APIEA : 140 euros htva

Boissons et sandwich lunch durant la pose

Nombre de participants : 8 participants